

HISTOIRES DE PORCELAINE

es porcelaines de Boissettes

En 1721, Jacques Thomas Desrues hérite de la maison de Boissettes (prés de Melun) à la mort de son père. Il a alors 24 ans. En 1722, il épouse Charlotte Eléonore Rognon, fille du directeur de la manufacture de Montereau (Val de Seine, 77). Ce mariage lui permet de fonder sa manufacture. Dans un acte datant d'Aout 1722, on lui donne une belle réputation. Il achète une maison et ses dépendances contiguës à la sienne et y fit de nombreux travaux. En janvier 1732, il s'associe aux époux Joly pour 10 ans pour un soutien financier à son projet. L'épouse Joly née Reconier Angélique fournit l'argent pour l'achat des bâtiments, matières 1^{ère}, construction d'un moulin pour faire tourner la manufacture. En janvier 1733, il envoie une requête auprès du Roi pour avoir la permission d'établir une manufacture à Boissettes. Permission qu'il obtint le 1^{er} décembre 1733 pour une durée de 20 ans à compter de cette date. Cet arrêté interdit à quiconque de s'établir dans l'étendue de 4 lieues (environ vaut 4,448 km terrestre) autour de la manufacture sous peine de sanction dures.

Le Roi lui accorde l'exemption d'impôt à lui et ses ouvriers s'ils font exclusivement le commerce des produits de la manufacture. Il a un an à compter du présent arrêté pour faire fonctionner la manufacture. La manufacture étant prête à fonctionner, un curé se déplace pour le 1^{er} allumage et il bénit le four.

Mais dès le début la manufacture rencontre des soucis financiers et madame Joly est réticente pour faire une rallonge financière. Mr Desrues doit faire 5 fournées (4 de faïences et une de biscuit pour son épreuve.) Mais les Joly ne veulent pas financer les 100 livres manquantes, ils préfèrent un autre créancier pour cela tant qu'ils n'ont pas acquis la certitude que l'affaire est rentable. L'exploitation de la manufacture n'est pas brillante durant les deux ans suivant le décret, car dès le 9 mars 1736 la société est dissoute. Madame Joly demandent aux Desrues de la rembourser par un jugement du 7 mars 1736. La crise grandit et Desrues abandonne en

juillet 1737. Il y a des rumeurs et l'atmosphère au village se dégrade. Une tante de Desrues lui lègue des rentes immobilières mais connaissant son neveu en matière de gestion, elle lui donne une partie en usufruit dont les rentes lui servent de pension alimentaire pour nourrir sa famille et le reste il pourra en faire ce qu'il veut.

Desrues ne pouvant rembourser Madame Joly, il décide avec elle de lui verser une rente viagère jusqu'au complet remboursement.

A la mort de madame Desrues on constate d'après un inventaire qu'il ne reste rien du matériel à l'exception du moulin à broyer les compositions de la faïence. Toujours d'après inventaire, on s'aperçoit que les Desrues vivaient de façon précaire. Pendant 5 ans la manufacture reste déserte. C'est Geneviève Desrues la fille qui reçut en dot la manufacture. Elle épouse Jean-Baptiste Villefin le 26 décembre 1756. Ils s'associent avec d'autres personnes et une société est créée le 30 mars 1757. Mais un an après la formation de la société, dès juin 1758, les sentences et les créanciers sévissent contre Leclercq un des associés. La manufacture après des démêlés judiciaires et financiers reste de nouveau vacante durant 4 ans. Villefin désire de nouveau louer la manufacture et le 23 février 1765 pour une durée de 9 ans. A compter du 9 avril 1765. Le nouveau locataire nommé Louis Quiclet comme directeur de la manufacture, étant avocat et non céramiste. Mais toujours pas de succès. Comme Desrues père est débiteur envers sa fille et après accord il est conclu que Geneviève Desrues-Villefin rend tous les biens que son père lui avait constitués en dot. Ainsi, Geneviève Desrues-Villefin se trouve sans dot. Elle est veuve en 1770, enfin elle épouse en seconde noce Etienne Dumaire en avril 1774.

On reconnaît les pièces faites à la manufacture de Boissettes par la lettre « B » en bleu au dos.

Article réalisé avec l'aide du livre écrit par Elisabeth Meyer.

Ora A. Chiche Mars 2008